



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-83449>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-83449**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grandlyon Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20004697700019

Ville : Lyon

Code postal : 69505

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1498764>

Identifiant interne de la consultation : 24DSHE43

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Dshe_commande_publicque@grandlyon.com

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le candidat doit remettre les documents suivants : - La lettre de candidature (imprimé Dc1) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. - Une déclaration sur l'honneur pour justifier que l'opérateur n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-10 Ccp (si l'imprimé Dc1 n'est pas utilisé), est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle Métropole joint au dossier de consultation) lorsqu'il y est assujéti. Précisions : - si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du

groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur. - Le candidat doit informer sans délai l'acheteur de tout changement en cours de procédure, de sa situation au regard des articles L. 2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 Ccp

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur : Niveau minimum spécifique requis : Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Niveau minimum spécifique requis : être en capacité de réaliser des prestations de même nature et importance ; appréciée au regard d'au moins 3 références réalisées au cours des trois dernières années ou équivalent

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/09/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de diagnostic, de préconisations et de propositions d'évolution relative à l'organisation de la gestion des assistants familiaux de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Métropole de Lyon

Code CPV principal - Descripteur principal : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Cette mission vise à repenser l'organisation de la gestion des assistants familiaux accueillant des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de la Métropole de Lyon pour la Direction de la Prévention et de la Protection de l'enfance (DPPE) et les services enfance des Directions territoriales de la Métropole de Lyon. Elle vise plus spécifiquement la réalisation d'un diagnostic, la formulation de préconisations organisationnelles et de propositions de mise en oeuvre visant à améliorer la gestion des assistants familiaux travaillant pour la Direction de la Prévention et de la Protection de l'enfance et in fine la prise en charge des bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance

Lieu principal d'exécution du marché : LA METROPROLE DE LYON - Délégation Solidarités, Habitat et Éducation Direction ressources / Service de la commande publique - 20 rue du Lac - CS33569 69505 - LYON CEDEX 03

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 60000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Nom et adresse du Pouvoir Adjudicateur : Métropole de Lyon, 20 rue du lac, Cs 33569, 69399, Lyon Cedex 03-Courriel : dshe_commande_publique@grandlyon.com - Adresse du profil acheteur : <http://marchespublics.grandlyon.com> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : <http://marchespublics.grandlyon.com>. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel (Cja, art. L.551-1 et s. Pour les pouvoirs adjudicateurs) - référé contractuel (Cja, art. L.551-13 et s.) - recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence Tarn-Et-Garonne, qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/07/2024